



**70<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies**

**Première Commission**

**Désarmement et sécurité internationale**

**« DÉBAT GÉNÉRAL »**

**Points 88 - 105 » 8<sup>ème</sup> séance**

**=====**

**Intervention de Madame Helena RAJAONARIVELO,  
Ministre Conseiller,  
Représentant Permanent Adjoint,  
Mission Permanente de Madagascar  
auprès des Nations Unies**

**(New York, 16 octobre 2015)**

**\*\*\*\*\***

(Vérifier au prononcé)

Monsieur Le Président,

Comme c'est la première fois que ma Délégation prend la parole devant cette auguste audience, je ne saurais omettre de vous féliciter pour votre accession à la présidence de cette commission, assez lourde de sa nature. Je voudrais aussi féliciter tous les autres membres du Bureau. Soyez rassuré, M. Le Président, de l'entière coopération et du plein soutien de ma Délégation dans l'accomplissement de votre tâche. Je saisis cette occasion pour féliciter et remercier S.E.M. Courteney Rattray pour les travaux bien accomplis de cette Commission Durant la 69<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.

Monsieur Le Président,

Madagascar s'associe à la déclaration faite par l'Indonésie au nom du Mouvement des Pays Non-Alignés et par le Nigéria au nom du Groupe Africain.

En effet, à l'instar de toutes les délégations qui ont pris la parole avant moi, Je réitère ici la préoccupation de ma délégation quant à l'avancée assez lente ou même inexistante du Traité sur la Non- Prolifération et l'impasse continue du désarmement nucléaire. Ces derniers restent les problèmes principaux de tous car ce sont des défis très complexes à relever. Au vu de ceux qui précèdent, pour nous les pays non dotés d'armes nucléaires, la menace contre toute l'humanité reste entière et les conséquences humanitaires catastrophiques que posent les armes nucléaires qui ne sont plus à démontrer nous hantent et les menaces d'usage ou l'usage possible de ces armes nous perturbent la conscience. Hélas, en dépit de ce pouvoir sans égal de destruction totale de l'humanité et de son environnement, les armes nucléaires restent la seule arme de destruction massive à ne pas être interdite, et certains cherchent à les moderniser.

.../...

Monsieur Le Président,

Mon Gouvernement fait beaucoup d'efforts dans sa contribution en matière de sécurité nucléaire et a ratifié le TNP, le TICEN, le Traité de Pelindaba, La Convention sur la protection physique des matières nucléaires etc...., et fait partie des 119 Etats qui ont soutenu l'engagement autrichien pour combler le vide juridique pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires. Ma Délégation est d'avis qu'il est grand temps d'entreprendre les négociations pour un nouvel instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires, notamment en interdisant le développement, la fabrication, l'essai, l'acquisition, le stockage, le transfert, le déploiement, la menace d'utilisation ou l'utilisation des armes nucléaires, ainsi que l'assistance, le financement, l'encouragement ou l'incitations à ces actes prohibés.

Par ailleurs, Madagascar se félicite de la deuxième réunion de l'Assemblée générale pour la Commémoration de la Journée Internationale pour l'Elimination totale des armes nucléaires et, en attendant la réalisation de cet objectif, voudrait exhorter les pays dotés d'armes nucléaires à se conformer à leurs obligations et prendre des mesures concrètes pour le désarmement nucléaire. Aux Etats non possesseurs d'armes nucléaires ma Délégation fait appel à ce que nous ne nous décourageons pas et que nous continuions à plaider pour l'humanité, à saisir toutes occasions pour soutenir l'engagement humanitaire pour l'instrument juridique sur l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires , soutenir les propositions et résolutions pour la négociation d'un nouveau traité pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires.

.../...

Monsieur Le Président,

Madagascar se félicite de l'Accord historique sur le nucléaire iranien qui a été conclu en juillet dernier à Vienne et qui devra être adopté très prochainement, il encourage les parties concernées à le mettre en œuvre, comme il se doit.

Des réunions et des événements se sont tenus pour examiner des questions de désarmement. Des progrès ont pu être constatés tels que l'entrée en vigueur du Traité sur le Commerce des Armes et la tenue de sa première réunion des Etats Parties, la Conférence d'examen des Etats Parties au TNP malgré l'absence de consensus à sa conclusion, ainsi que les réunions sur les activités dans l'espace extra-atmosphériques. Nous regrettons par contre, que la conférence pour créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen- Orient ne soit toujours pas convoquée, à ce jour. A ce sujet, ma Délégation voudrait faire appel aux Etats de cette région qui n'ont pas encore adhérer au TNP de le faire le plus tôt possible, de faire montre de flexibilité et de se conformer aux différentes résolutions impliquant l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique(AIEA) pour créer des conditions favorables à l'organisation de cette conférence tant attendue.

Monsieur Le Président,

Ma Délégation croit en l'efficacité de la diplomatie multilatérale et, dans ce sens, voudrait exprimer sa conviction que des questions de désarmement et de sécurité internationale comme les négociations pour le code de conduite concernant les activités extra-atmosphériques doivent se faire selon une approche multilatérale et sous l'égide des Nations Unies. A ce sujet, ma Délégation est ferme sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques et s'oppose à toute tentative de course aux armements dans l'espace.

Mon pays, dans la mesure du possible, continuera à prendre ses responsabilités en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, et reste engagé au Traité de Pelindaba. Ma Délégation voudrait mettre l'accent sur l'importance de l'utilisation à des fins pacifiques de l'énergie atomique et du rôle de l'AIEA quant à l'assistance technique et à la coopération pour le développement social et économique et ainsi pour la mise en œuvre du Programme de développement de 2030.

Monsieur Le Président,

L'insécurité et la violence causées par la prolifération des armes légères et de petit calibre atteignent un niveau trop élevé et incontrôlable dans plusieurs pays, en particulier, du continent africain, incluant le mien. C'est pourquoi ma Délégation ne peut s'empêcher de ne pas se réjouir de la mise en vigueur du TCA. Il émet l'espoir que sa mise en œuvre ainsi que le Programme d'Action des Nations Unies pour combattre et éradiquer le trafic illicite des petites armes et de petits calibres dans tous ses aspects viennent à point nommé et que la coopération régionale et internationale puisse être renforcée pour stopper le commerce illégal, le transfert, la manufacture, la possession illégale de ces armes. Madagascar a activement participé aux négociations permettant d'aboutir à l'adoption du Traité et l'a signé dès sa première année de l'ouverture à la signature. La ratification est également en cours. Ma Délégation fait appel, de ce fait, à l'universalisation de ce Traité en vue de sa mise en œuvre et de la mise en place du système de contrôle qui permettra de surveiller la vente illicite ou l'acquisition de ces armes par des groupes non-étatiques, de terroristes ou d'autres auteurs de troubles et d'instabilité aggravant la situation socio-économique d'un pays.

Toujours sur les armes classiques, Madagascar a signé la Convention sur les armes à sous munitions en 2008 et le Processus de ratification du Traité est en cours. Nous n'attendons plus que le Décret de promulgation.

Monsieur Le Président,

S'agissant des armes de destruction massive, Madagascar a ratifié la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes biologiques ou à toxines et sur leur destruction depuis 2008.

Ma Délégation déplore l'utilisation de l'arme chimique en Syrie qui a fait des centaines de morts parmi des civils, ce qui a incité le Conseil de Sécurité à réclamer la destruction de l'arsenal chimique syrien et de l'équipement utilisé pour le produire. Madagascar salue l'adoption par unanimité de la résolution qui vise à identifier les auteurs des attaques à l'arme chimique qui ont fait de multiples victimes civiles en Syrie. Ma Délégation a ratifié la Convention sur l'Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction en 2004. Madagascar est consterné par le nombre trop accru des personnes qui se déplacent pour fuir les atrocités provoquant la crise de réfugiés et adhère à l'initiative de la France de ne pas avoir recours au droit de veto en cas d'atrocité de masse.

Je vous remercie.